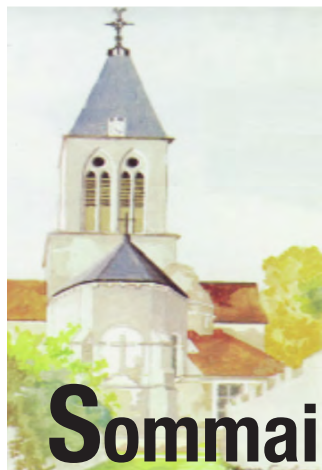




# Votre Village

## Mareil sur Mauldre

Edition n°296 - Octobre 2012



## Sommaire

### Informations municipales p 2 - 4

- Extrait du dernier compte rendu du Conseil municipal
- Liste électorale
- Cérémonie du 11 Novembre
- Décorations de Noël
- Chasse, rappel
- Repas des Anciens
- Accueil des nouveaux habitants
- Dépannage à domicile : prendre le temps de la réflexion !

### Vie scolaire p 5

- Election des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école
- Caisse des écoles : assemblée générale, rappel
- Spectacles de Noël
- Ecole maternelle : atelier de jeux de société
- Ecole élémentaire : utilisations du TNI
- Ecole élémentaire : une classe de Mareil à la pêche
- Date des vacances scolaires 2012-2013, rappel

### Infos diverses p 5

- Soirée «Rapaces nocturnes»
- Calendrier des messes
- Recensement de la population (Insee), rappel
- La Ligue contre le cancer : permanence d'accueil
- Ostéopathe Gabard
- Aide à domicile Galego

### Associations p 6

- Cercle de l'amitié
- Atelier de peinture et dessin
- Mareil GV
- Tennis club
- Comité des fêtes : chants de marins, Téléthon

Retrouvez toutes les informations de Mareil sur Mauldre sur :  
[www.mareil-sur-mauldre.fr](http://www.mareil-sur-mauldre.fr)

### Dates à retenir

**Dimanche 11 novembre** : commémoration de l'armistice 1918, rassemblement devant la mairie à 11 h

**Vendredi 16 novembre** : soirée Beaujolais au Club house à partir de 20 h  
*(tous les renseignements seront affichés au Club house).*

**Mercredi 5 décembre** : assemblée générale de la Caisse des écoles en mairie à 20 h

**Samedi 8 et dimanche 9 décembre** : Téléthon à Mareil

**Judi 13 décembre** : spectacle de Noël de l'école élémentaire (dans la salle des fêtes)

**Lundi 17 décembre** : conseil municipal à 20h30

**Vendredi 21 décembre** : spectacle de Noël de l'école maternelle

**Lundi 31 décembre** : date limite d'inscription sur la liste électorale

**Et comme toujours :**

**Tous les lundis** : collecte des déchets végétaux (**dernière collecte 2012 : lundi 3 décembre**)

**Judi 29 novembre et 27 décembre** : ramassage des objets encombrants (à sortir la veille au soir)

**Judi 15 novembre et 20 décembre** : permanence de l'association pour le développement de l'emploi dans la vallée de la Mauldre en mairie de 9 à 12 h

Le prochain «Votre Village» n° 297 paraîtra le 19 décembre  
les informations à publier devront parvenir en mairie avant le 10 décembre 2012

Publication réalisée par la Commission information de Mareil sur Mauldre :  
Max MANNÉ, Claudie FILLON, Jacqueline SCARPETTA, Régis DAGORY, Louis BINET,  
Jean Louis ROCHE

Mise en page et impression : ZIP Communication 01 30 90 95 90 - Maule

## Extrait du compte-rendu du Conseil municipal du 15 octobre 2012

L'extrait du compte-rendu de la réunion de conseil du 15 octobre sera intégré au prochain Votre Village. Veuillez-nous en excuser. Néanmoins il est rappelé qu'il sera affiché le plus rapidement possible sur les panneaux officiels, disponible en mairie et sur notre site internet [www.mareil-sur-mauldre.fr](http://www.mareil-sur-mauldre.fr).

## Liste électorale

En vue de la révision de la liste électorale 2013, les demandes d'inscription se feront en mairie jusqu'au **31 décembre 2012**.

Personnes pouvant s'inscrire :

- les nouveaux habitants,
- les jeunes Français atteignant 18 ans au plus tard avant le 29 février 2013 doivent prendre contact avec leur mairie au plus tard le 31 décembre 2012 s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office,
- les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne (pour les prochaines élections européennes) doivent s'inscrire s'ils le souhaitent avant le 31 décembre 2012.

## Cérémonie du 11 novembre 2012

Vous êtes conviés à la cérémonie qui se déroulera devant le Monument aux morts de la Commune, à l'occasion de la commémoration de l'armistice 1918, en présence de la section des anciens Combattants, du conseil municipal et de la fanfare nézelloise.

Le rassemblement est prévu devant la mairie à 11 h précises.

Venez nombreux !

## Chasse - Rappel

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée du 23 septembre à 9 h au 28 février 2013 à 18 h.



## Décorations de Noël

Ce sont bientôt les fêtes de Noël et de l'année nouvelle. Pensez à vos décorations de maisons et jardins. Un concours récompensera les plus jolies décorations.



## Repas des «Anciens»

Nous étions plus de 80 cette année au traditionnel repas des Anciens de Mareil du 6 octobre.

Arrivés joyeusement vers midi, nos amis se sont d'abord regroupés dans la cour de l'école pour la photo de groupe, puis chacun est passé à table.

Pas de trou normand cette année, mais un beau menu quand même, avec terrine de saumon et pâté en croûte en entrée, pintade aux noisettes et gratin dauphinois, salade et fromage, et fondant au chocolat en dessert, tout cela arrosé de Bordeaux blancs et rouges que chacun semble avoir appréciés.

Pendant ce temps, notre ami Stéphane Deneuille a tiré les portraits de chacun, que nous pourrons, nous l'espérons, vous présenter lors d'une future exposition au mois de décembre, aussi plaisante que celle de l'an dernier.

Après le repas, René Bastien et son acolyte Suong Nguyen nous ont régalés d'un joli concert sur le thème des fleurs, qui était celui choisi pour cette année.

Vers 17 h 30, chacun rentrait chez soi, un beau sourire aux lèvres, une rose à la main pour les dames, en se promettant de se revoir l'année prochaine, en aussi bonne forme que cette fois-ci.

A bientôt !

François Martin



## Accueil des nouveaux habitants du 13 octobre 2012

Soixante familles se sont installées sur notre Commune depuis septembre 2010 (il n'y avait pas eu d'accueil fait en 2011 car trop peu de familles avaient répondu favorablement).

Cette année l'accueil avait lieu le samedi 13 octobre dernier vers 11 h afin de permettre à plus de familles de pouvoir participer à ce pot d'accueil.

Les élus et le personnel communal, représentant des services publics, des responsables d'associations sportives et culturelles, parents d'élèves et professionnels de la santé étaient présents.

Un livret d'accueil leur a été remis afin de faciliter leurs démarches.



## Dépannage à domicile : prendre le temps de la réflexion !

Depuis quelques mois, les habitants du Département trouvent dans leurs boîtes aux lettres des plaquettes, distribuées le plus souvent par des professionnels de l'Île de France dont l'activité consiste à intervenir chez les particuliers pour réaliser, entre autres, divers travaux (plomberie, serrurerie, électricité, etc.).

Ces documents souvent cartonnés, comportent, au milieu de numéros de téléphone utiles (mairie, Edf, Gdf, bureau de poste, préfecture, Samu, SOS médecins, etc.) d'autres numéros qui permettent d'entrer en contact à distance avec ces professionnels.

Ces plaquettes font parfois référence de manière directe ou indirecte à la ville où les usagers demeurent. Il faut savoir que la ville ne donne aucune autorisation à ces professionnels pour distribuer de tels documents et n'entretient aucune relation avec eux.

Lors d'un besoin d'intervention dans son domicile, il faut rechercher l'artisan compétent qui réalisera au meilleur rapport/qualité prix la prestation demandée.

Pour cela, de multiples moyens d'informations existent (annuaire, sites Internet, etc.) autres que ces numéros de téléphone figurant dans les dépliants trouvés dans sa boîte aux lettres.

Pour les interventions urgentes à domicile, il existe une réglementation qui protège le consommateur, notamment sur l'usage des plaquettes publicitaires.

La préfecture souhaite rappeler des points essentiels sur lesquels il faut être particulièrement vigilant, afin d'éviter tout désagrément :

- en premier lieu, la publicité doit préciser un certain nombre d'informations qui permettent d'identifier le professionnel (nom, raison sociale, adresse, inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers) et de connaître certaines composantes de ses tarifs. On observe régulièrement que ces informations, lorsqu'elles sont mentionnées sur les cartons, apparaissent en caractères beaucoup plus petits que les numéros de téléphone,
- avant d'appeler un professionnel pour l'intervention à domicile, celui-ci doit avant toute intervention, faire connaître les informations suivantes : les taux horaires de main d'œuvre toutes taxes comprises, les modalités de décompte du temps passé, les prix toutes taxes comprises des différentes prestations forfaitaires proposées, les frais de déplacement. Il ne faut pas hésiter à leur demander

Quand le montant estimé toutes taxes et prestations comprises, est supérieur à 150 €, le professionnel doit obligatoirement établir les documents suivants : un ordre de réparation et un devis détaillé. Ce devis doit comporter certaines mentions obligatoires : la date, le nom et l'adresse de l'entreprise, le nom du client et le lieu de l'opération, le décompte détaillé de chaque prestation et produit nécessaire à l'opération prévue, le prix unitaire, et le taux horaire de main d'œuvre.

Même si le prix à payer toutes taxes comprises est estimé comme inférieur à 150 €, il est tout à fait légal de réclamer l'établissement d'un devis.

La recommandation principale est de ne jamais accepter que le professionnel débute les travaux sans avoir pris connaissance au préalable du devis correspondant avec le montant des travaux.

Une fois connu le montant du devis, il est toujours possible de ne pas accepter le devis, en particulier si le montant est jugé prohibitif et de s'adresser à un autre professionnel pour comparer les prix.

Les services de la Direction départementale de la protection des populations sont à votre disposition pour des informations complémentaires au 01.30.84.10.00

## Election des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école

Le 12 octobre dernier avaient lieu les élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école.

Ont été élus :

Liste AIPEM (association indépendante)

Ecoles	Elus titulaires	Désignés suppléants
Maternelle	Laetitia ALBERTINI	Isabelle ROUX
	Sandrine PRUVOST	Christine LAURIERE
	Ulla GAMAS	Marie LEPERCQ
Elémentaire	Fabienne BOULARD	Stéphanie DOLBEAU
	Bernard LAUD	Carine DEBAYLE
	Caroline PIVET	Cristina FERRERO
	Karine GONCALVES	Céline GIBOULOT
	Caroline HENRI	Béatrice GASTAUD

## Caisse des écoles

L'assemblée générale de la Caisse des écoles aura lieu en mairie le **mercredi 5 décembre 2012 à 20 h.**

Un siège est à pourvoir.

Les candidatures devront être adressées au Président de la Caisse des écoles par lettre recommandée ou déposées en mairie contre récépissé une semaine avant l'assemblée générale devant procéder à l'élection.

Le vote par procuration n'est pas admis.

Le vote par correspondance peut avoir lieu pour des personnes empêchées (voir en mairie).

Pour être candidat : il faut avoir cotisé au cours de l'année scolaire 2011-2012.

Pour être électeur : il faut avoir payé sa cotisation pour l'année scolaire en cours 2012-2013.

## Spectacles de Noël

A l'école élémentaire (dans la salle des fêtes) : le **jeudi 13 décembre 2012**

A l'école maternelle :

le **vendredi 21 décembre 2012.**



## Date des vacances scolaires 2012-2013

Toussaint	du vendredi 26 octobre	au lundi 12 novembre 2012
Noël	du vendredi 21 décembre 2012	au lundi 7 janvier 2013
Hiver	du vendredi 1 <sup>er</sup> mars	au lundi 18 mars
Printemps	du vendredi 26 avril	au lundi 13 mai
Été	vendredi 5 juillet	

Départ en vacances après la classe, reprise le matin des jours indiqués.

## Ecole maternelle : atelier de jeux de société

A partir du vendredi 16 novembre prochain, nous souhaitons mettre en place des ateliers jeux de société à l'école maternelle «Les Crayons».

Si nous avons assez de bénévoles, nous organiserons ces ateliers tous les vendredis de 14 h à 14 h 45. Chaque bénévole animera un jeu avec un groupe de 4 à 6 enfants selon les jeux.

N'hésitez pas à demander à vos voisins, famille, etc.

Vous pouvez contacter directement l'école au 01.30.90.92.25.

Merci par avance à tous les volontaires !



## Ecole élémentaire : utilisations du TNI

Le Tableau Numérique Interactif est un écran d'ordinateur de grande taille sur lequel on écrit, agit avec des stylos remplissant les fonctions d'une souris plus les fonctions d'une «craie» traditionnelle.

On écrit, on intervient sur une surface blanche ou sur l'image d'une page de manuel ou d'un exercice, une reproduction d'œuvres, etc.

Les éléments présents sur le tableau peuvent être manipulés, déplacés, réutilisés ailleurs.

Toutes les actions, toutes les tâches effectuées peuvent être enregistrées et réutilisées pour une remise en mémoire, la poursuite d'un travail, le rappel d'un point particulier, etc.

Tous les élèves voient la même chose ; le travail collectif regroupe de manière beaucoup plus efficace l'attention des enfants.

L'aspect nettement plus dynamique du travail la diversité des interactions possibles permettent de soutenir davantage la curiosité et l'attention.

Le TNI permet une très grande richesse d'illustrations, documentations des activités dans tous les domaines de l'école par l'accès à des sources diversifiées sans commune mesure avec ce qu'apportaient posters ou illustrations de manuels. Et avec un affichage de grande taille et bonne qualité, facilement accessible à toute la classe.

Ceci est encore enrichi par l'accès à Internet.

Installation des TNI à l'école élémentaire en :

- 2008 dans la salle informatique,
- 2011 dans classe de CM2,
- 2012 dans les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 (quatre TNI).

Pour l'installation de cette année le montant global est de 18 000 € hors taxes (matériel et installation).

Financement par le Conseil général à hauteur de 45 %.

# Ecole élémentaire : une classe de Mareil à la pêche

Les enfants mouillés, mais heureux !



## Informations diverses

### Informations reçues en mairie

#### **Recensement de la population (Insee), rappel**

Réalisation de l'enquête sur la Commune du 17 janvier au 16 février 2013.

Dans le cadre du recensement, la Commune mairie recrute des agents recenseurs.

**Pour de plus amples renseignements prendre contact avec la mairie au 01.30.90.71.66**

#### **La Ligue contre le cancer**

permanence d'accueil de la Ligue contre le cancer (au 01.39.50.24.51) les mardi de 14 à 18 h à l'hôpital de Mantes la Jolie (2, boulevard Sully), hall d'accueil, **sans rendez vous**.

### Petites annonces

#### **Ostéopathe :**

Pauline Gabard  
2, route d'Herbeville 78124 Mareil sur Mauldre 06.68.16.06.87

Diplômée du collège Ostéopathique Sutherland, je me suis installée à Mareil pour apporter mes soins aux habitants.

L'ostéopathie s'adresse à tous, bébés, femmes enceintes, sportifs, personnes âgées, pour de nombreux maux (ex : lombalgies, douleurs musculaires, douleurs d'origine viscérale, crânienne, régurgitations et coliques du nourrisson ...).

#### **Aide à domicile :**

Jeune femme sérieuse avec expérience habitant Mareil sur Mauldre recherche un emploi d'aide à domicile aux personnes âgées. Merci de contacter au 06.50.75.33.47

### Calendrier des messes

#### **Pour tous renseignements :**

s'adresser au Père Dominique LAMARRE,  
19 rue Saint Vincent 78580 Maule

Fél : 01.30.90.81.26

Fax : 01.30 90 64 75

Mail : secteur.val.mauldre@wanadoo.fr

Site internet : <http://valdemauldre-catholique-yvelines.cef.fr>

Permanences d'accueil au presbytère de Maule :  
les lundi et jeudi de 14 à 17 h et les mercredi et samedi  
de 10 à 12 h (hors vacances scolaires).

SAMEDI 18h30		DIMANCHE	
		9h30	11h15
27-oct	Thiverval	28-oct	à 10h30 à Les Alluets le Roi
<b>Judi 1<sup>er</sup> novembre Toussaint</b>		<b>Mareil</b>	Cresprières
3-nov	Feucherolles	4-nov	à 10h30 à Maule
10-nov	Bazemont	11-nov	Beynes Cresprières
17-nov	Davron	18-nov	Thiverval Beynes
24-nov	Aulnay	25-nov	Montainville Les Alluets le Roi
1-déc	<b>Mareil</b>	2-déc	Davron Maule
8-déc	Aulnay	9-déc	Montainville Cresprières
15-déc	Herbeville	16-déc	Feucherolles Beynes
22-déc	Thiverval	23-déc	à 10h30 à Bazemont
<b>Samedi 24 décembre Vigile de Noël</b>		à 19h à Beynes, Cresprières et Les Alluets le Roi 21h30 à Les Alluets le Roi et Montainville	
<b>Dimanche 25 décembre Noël</b>		à 10h30 à Maule	
29-déc	Davron	30-déc	à 10h30 à <b>Mareil</b>

# Informations diverses

## Soirée «Rapaces nocturnes»

Un moment rare ...

En cette fin d'été, le mercredi 5 septembre dernier, il nous a été donné de vivre une soirée exceptionnelle dans la vieille église de notre village. Elle avait été annoncée dans la feuille «spécial associations» sous le titre «Rapaces nocturnes» par Atena, Terroir et Nature en Yvelines.

Monsieur René Bastien, entouré de quelques amis, tous passionnés d'ornithologie, nous a projeté le film extrêmement intéressant qu'il a réalisé sur la petite chouette effraie blanche (alba), dite des clochers, installée dans l'église de Bazemont. Cet oiseau, rapace nocturne, est en voie de disparition : sa face est plate en forme de cœur, ses yeux jaunes, sa vue perçante, son bec et ses serres sont puissants. La femelle seule couve et le mâle lui apporte les proies : mulots, musaraignes, batraciens. La couvée compte de quatre à six œufs et dans des conditions d'alimentation favorable, il peut y en avoir deux par an. Nous avons vu le couple d'oiseaux élever sa nichée, jour après jour, lui apprendre à se nourrir et à déployer ses ailes. Ce film est accompagné d'un fond sonore remarquable : Chopin, Debussy, Messiaen ...

Avec l'aval bienveillant de notre mairie, Monsieur Bastien a donc placé un nichoir dans le clocher de Mareil et après beaucoup d'attention, de soins et de persuasion, sa patience a été récompensée et un couple de chouettes effraies blanches a élu domicile à Mareil. L'ornithologue a installé une caméra dans le nid et miracle (normal dans une église !) de la technologie et de la miniaturisation, sur l'écran ont défilé en direct les images des oisillons dans leur intimité en haut du clocher au dessus de nos têtes ! Les câbles qui nous relient à eux passaient dans le trou, percé il y a des siècles, dans l'ogive romane de la voûte pour actionner les cloches. Nous n'avons pas gêné les petits rapaces puisqu'ils avaient déjà pris leur envol à l'heure des applaudissements ... ils reviendront donc ... nous aussi !

Nicole Terrasse



**TAXI ANNIE**

Mareil / Mauldre

**06 09 31 08 33**

*Sur Rendez-vous, Toutes Distances*

**Transport Malades Assis.**

**Gares - Aéroports - Hôpitaux**

**Hospitalisation (entrées et sorties)**

**Dialyse - Rayon, etc...**

Conventionné Caisse Maladie

Siret : 418 532 966 RM 780

# Associations

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

## «Cercle de l'amitié»

**Le château de Monte Cristo à Port Marly.**

N'hésitez pas à découvrir comme nous ce lieu magique, fruit de l'imagination d'Alexandre Dumas. Il se promenait volontiers à pied entre Saint Germain et Versailles.

Les collines de Marly l'on séduit, il y fit construire un petit château renaissance et un castelet gothique entouré d'eau qui lui servait de lieu d'écriture. On peut imaginer les fêtes brillantes et gourmandes qui s'y déroulaient.

En fait ce fut un gouffre financier et il y résida très peu de temps. A voir sans faute le salon Mauresque restauré par les artistes marocains du Roi Hassan II.

Prochaines sorties : Le Moulin Rouge (complet) puis le 12 janvier : la comédie musicale 1789.

Téléphones utiles : Lucette Trébuil au 06.21.94.99.88,  
Annie Macheboeuf au 01.34.75.14.75

## Atelier de peinture et dessin

Cours de dessin et peinture, technique des anciens de la Renaissance, icônes dorure à l'or, techniques modernes à l'huile, tableaux abstraits.

Pour l'instant les cours ont lieu le vendredi matin de 9 à 12 h dans une salle de la mairie. Il y a possibilité de changer le jour si cela correspond à des demandes.

## Mareil GV

Jean-Claude a été un adhérent de la première heure à Mareil GV, il a animé nos réunions du Comité directeur dont il était partie prenante tout comme il était le joyeux lutin des cours seniors. Nous sommes tristes, il est parti la semaine dernière, le 19 octobre semble-t-il, vers d'autres horizons. Nous pensons très fort à lui et à sa famille.

Voici lu pour lui un extrait du poème de Claude Roy, La nuit :

Elle est venue la nuit de plus loin que la nuit  
A pas de vent de loup de fougère et de menthe  
Voleuse de parfum impure fausse nuit  
Fille aux cheveux d'écume issus de l'eau dormante

Après l'aube la nuit tisseuse de chansons  
S'endort d'un songe lourd d'astres et de méduses  
Et les jambes mêlées aux fuseaux des saisons  
Veille sur le repos des étoiles confuses ...

Comité directeur de MAREIL GV



Jean Claude LEGRAIN

Pour tout renseignement  
mareil.gv@gmail.fr  
B. Giffard 01 34 75 88 57  
ou D. Guildoux  
01 34 75 88 19

**Artisan Pichafroy Didier**  
**PLOMBIER - CHAUFFAGISTE**  
Installation - Dépannage - Ramonage  
Energies renouvelables - Solaire - Géothermie - Pompe à chaleur



**01.30.90.72.90 - 06.09.17.25.49**  
1 Bis Route de Mantes - 78124 Mareil sur Mauldre pichafroy@hotmail.fr

**Christine LESCROART**  
Directrice d'agence



immobilier  
**LESCROART**  
www.lescroartimmobilier.fr

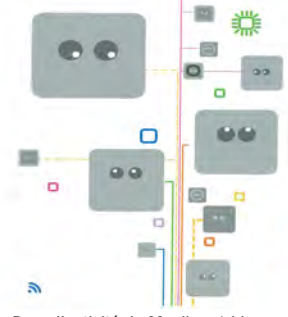
Contact :  
16, place du vieux pressoir  
78124 MAREIL SUR MAUDRE  
Tél : 01.30.90.85.10  
Mob : 06.16.22.65.68  
christine@lescroartimmobilier.fr

Achats - Ventes - Locations

**NOUVEAU**  
Traitements toitures  
& façades



**ARTE DECO**  
Desvergues Jean-Marc  
Un Artisan au service des particuliers  
Peinture - Décoration - Stuco - Estampes - Tadelak  
Revêtements sols et murs - Fourniture et pose de parquets  
Pour tous autres services contacter le  
**Tél./fax : 01 34 75 81 85**  
**06 64 95 07 31**  
3 bis rue des Fontaines  
78124 Mareil sur Mauldre



- Electricité générale
- Domotique
- Mise en conformité
- Chauffage
- Energies renouvelables

**Nouvelle Ere Electrique**

Parc d'activité du Moulin - 1 bis, route de Mantes - 78124 Mareil sur Mauldre  
Tél : 01 30 04 22 13 - Fax : 01 30 90 66 68  
Mail : contact@nouvelle-ere-electrique.com - www.nouvelle-ere-electrique.com

# Associations

## Comité de fêtes

### Soirée « Chants de marins »

Le 20 Octobre, la salle des fêtes de Mareil résonnait aux chants de marins du groupe « Vent de Noroïse ».

Après un apéritif traditionnel (Kir breton ou bourguignon), les participants pouvaient déguster de savoureuses moules de Bouchot accompagnées de frites, après le fromage le repas finissait en apothéose avec une crêpe chaude rehaussée de boules de glace.

L'assistance a été enthousiasmée tant par le repas que par le concert.

Les bénévoles du comité des fêtes ont une fois de plus réussi cette soirée ponctuée par des danses bretonnes (l'An Dro n'a plus de secrets pour tous les participants).



# Téléthon

### Téléthon

Les bénévoles du Comité des Fêtes, ainsi que celles et ceux d'autres associations, soutenus par les commerçants de Mareil sur Mauldre vous donnent rendez-vous cette année encore le 8 décembre pour participer à différentes manifestations, pour se mobiliser, agir et grâce à votre générosité, faire encore avancer les choses. Nous vous attendons nombreux pour donner et vaincre la maladie !

Le Comité des Fêtes



**YVES LAMPENS**  
PEINTURE-MENUISERIE-ELECTRICITÉ



**Spécialiste de la rénovation pour le particulier et l'entreprise depuis 1948!**

Parc d'activités du Moulin  
18bis Route de Mantes 78124 MAREIL SUR MAULDRE  
Tél : 01 30 90 70 00 - Fax : 01 30 90 66 68  
Mail : [yves@lampens.fr](mailto:yves@lampens.fr)  
Venez nous voir sur notre site : [lampens.fr](http://lampens.fr)

## Tennis Club

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire au Tennis club de Mareil sur Mauldre et pouvoir jouer sur les courts couverts ou les courts extérieurs (enfants ou les adultes).

Pour toute information contacter Nicole PASCAL au 01.30.90.84.36 ou au 06.74.49.59.83.

Le Moniteur du Tennis club et son assistant organisent deux stages pour les vacances de la Toussaint 2012 ouverts à tous les enfants inscrits ou non au Tennis club, soit :

- du lundi 29 au mercredi 31 octobre ; stage assuré par Dominique (2 h par jour de 10 à 12 h),
- du lundi 5 au mercredi 7 novembre ; stage assuré par Fabien (2 h par jour de 10 à 12 h).

Tarif : 60 € le stage. (Possibilité de poursuivre le stage du 5 au 9 novembre). Renseignements et inscriptions auprès de Dominique au 06.80.26.00.19

Noter sur les agendas : soirée Beaujolais vendredi 16 novembre à partir de 20 h au Club house (tous les renseignements seront affichés au Club house).

**Téléthon : le Tennis club participera comme l'année dernière au Téléthon conjointement avec le Comité des fêtes.**